

09.03.2012 - 11:00 Uhr

## Fraude à l'assurance: la riposte d'Allianz Suisse

Zurich (ots) -

La fraude à l'assurance reste une activité largement répandue. Selon des estimations d'experts en assurances, environ 10% des paiements de sinistres reposent sur des prétentions frauduleuses. Allianz Suisse lutte résolument contre ce fléau depuis des années.

Le nouvel iPhone n'est pas plus tôt dans les rayons des magasins que les déclarations de sinistre ou de perte d'anciens modèles affluent chez l'assureur. De retour de vacances, des assurés déclarent le vol de leur manteau de vison aux Antilles, alors même que la température moyenne y est de 30°C à l'ombre. Autre cas: un amateur de belles cylindrées déclare le vol de son véhicule de collection de plus de 100'000 francs. Le «petit bijou» est saisi à l'étranger par Interpol le lendemain avec, comme par hasard, un double des clefs à l'intérieur. Il s'agit là d'exemples concrets de fraude à l'assurance. Sur Internet, beaucoup de forums donnent même maintenant les recettes de l'escroquerie «parfaite». Si les fraudeurs rivalisent d'ingéniosité, les experts de la lutte contre la fraude d'Allianz Suisse ne sont pas en reste.

### Une détermination payante

Les spécialistes du service de lutte contre la fraude d'Allianz Suisse traitent chaque année quelque 1100 cas suspects, et l'escroquerie est attestée dans environ 75% des cas. En 2011, Allianz Suisse a ainsi pu s'opposer à des prétentions injustifiées se montant à plusieurs dizaines de millions de francs. La fraude touche essentiellement le segment des véhicules à moteur, dans lequel Allianz Suisse est leader en Suisse. Des prétentions frauduleuses d'une quinzaine de millions de francs ont ainsi été rejetées dans ce domaine. Dans l'assurance maladie et accidents aussi, les tentatives de fraude sont presque devenues une mode. L'année dernière, Allianz Suisse a refusé des indemnisations correspondant en tout à bien plus de 4 millions de francs. Les enquêtes ne concernent pas uniquement les cas où de grosses sommes sont en jeu, mais toute situation où il y a doute. Le nombre de prétendus vols par effraction a par exemple nettement augmenté. «S'il y a tentative de fraude, il est très probable que nous la déjouerons, c'est tout simplement un devoir envers la majorité de nos clients, qui sont honnêtes», souligne Jörg Zinsli, responsable Sinistres d'Allianz Suisse. Il faut savoir qu'un fraudeur porte surtout préjudice à la «communauté d'assurance», dont une partie des primes servent à financer la fraude.

### Bon sens et technologie de pointe

Pour tenir tête aux fraudeurs, Allianz Suisse s'appuie sur une unité spécialisée (Lutte contre la fraude, LFA), composée à la base d'experts et de criminalistes hautement qualifiés, qui en plus de leur expérience et de leur «flair», recourent à des techniques d'analyses extrêmement pointues. En cas de doutes fondés, les données et documents falsifiés peuvent être examinés plus vite et plus efficacement grâce à des techniques d'analyse numérique très modernes. Les fraudeurs sont aussi parfois démasqués simplement grâce au bon sens des gestionnaires. Ceux-ci, qui traitent quotidiennement des déclarations de sinistre, sont de plus en plus sensibilisés à ces questions et sont nos meilleurs limiers. «Nous encourageons donc toujours aussi l'échange en interne.»

### Des forums Internet sous haute surveillance

De nombreuses recettes de fraudes à l'assurance a priori sans faille circulent sur Internet. Allianz Suisse met en garde, car les forums font l'objet d'une surveillance attentive, et permettent d'acquérir de nouvelles connaissances en matière de prévention. Par ailleurs, selon Jörg Zinsli, les spécialistes n'y ont encore détecté aucun type de fraude qui ne leur était pas de toute façon déjà connu à ce jour et, en cas de consignes de fraude inhabituelles, ils sont tout à fait parés pour examiner les déclarations de sinistre à la lumière de ces nouvelles méthodes.

### Il ne s'agit pas d'une peccadille

La fraude à l'assurance n'est pas une peccadille et n'est donc pas sans conséquence. La loi fédérale sur le contrat d'assurance indique clairement que l'assureur peut résilier le contrat en cas de prétentions frauduleuses. Par ailleurs, tout fraudeur à l'assurance doit s'attendre à des conséquences pénales. Le code pénal suisse prévoit même la possibilité de peines de prison qui atteignent souvent plusieurs années. Ne serait-ce que juridiquement,

les administrateurs de forums se rendent coupables d'une infraction, à savoir une escroquerie.

Contact:

Hans-Peter Nehmer  
Tél.: +41/58/358'88'01  
E-Mail: [hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch)

Bernd de Wall  
Tél.: +41/58/358'84'14  
E-Mail: [bernd.dewall@allianz-suisse.ch](mailto:bernd.dewall@allianz-suisse.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100714551> abgerufen werden.